

INFO-QUALITÉ

BULLETIN D'INFORMATION SUR LA QUALITÉ ÉDUCATIVE
VOLUME 7, NUMÉRO 1, PRINTEMPS 2023



LA QUALITÉ STRUCTURELLE

La qualité éducative des services de garde éducatifs à l'enfance (SGEE) est généralement abordée selon deux grandes catégories : la qualité des processus et la qualité structurelle.

La qualité des processus renvoie à la diversité et à la richesse des expériences vécues quotidiennement par les enfants dans le SGEE, à la structuration des lieux et de l'environnement d'apprentissage, aux interactions au sein d'un groupe ou encore à l'engagement des parents dans le milieu.

La qualité structurelle renvoie plutôt aux structures fondamentales nécessaires pour assurer la qualité et elle est obtenue grâce à une application de la législation ou de la réglementation. Elle fait donc souvent référence aux pratiques de gestion, à la formation, à l'expérience, à la taille des groupes, au ratio adulte-enfants, etc.

Dans ce numéro de l'Info-Qualité, vous trouverez des articles traitant de la qualité structurelle sous divers angles, du programme Agir tôt et du dossier de l'enfant, du [Référentiel de compétences des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance](#), des résultats de la Mesure d'évaluation et d'amélioration de la qualité éducative, du jeu actif et de la prise de risque ainsi que de la formation en prévention des difficultés du langage et de la communication.

Pour consulter les numéros antérieurs de l'Info-Qualité, visitez le [site Web du ministère de la Famille](#).

Vous n'êtes pas encore abonné à l'Info-Qualité ? Rendez-vous sur la page d'accueil du [site Web du ministère de la Famille](#) et remplissez la section en bas à gauche.

Bonne lecture !

L'équipe de rédaction

SOMMAIRE

La qualité structurelle.....	1
Les gestionnaires comme acteurs clés de la qualité éducative	2
Déploiement du Programme Agir tôt et collaboration entre les services de garde éducatifs à l'enfance et le réseau de la santé et des services sociaux	4
Le référentiel de compétences des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance Un outil pour le personnel éducateur, les gestionnaires et les établissements d'enseignement	7
Mesure d'évaluation et d'amélioration de la qualité éducative : où en sommes-nous ?	8
Le jeu actif et la prise de risque en services de garde : une question d'équilibre !	14
Nouveauté! Soutien en matière de troubles du langage	15

NOTE IMPORTANTE : Veuillez noter que certaines bonnes pratiques mentionnées dans le présent bulletin sont susceptibles d'être difficiles à appliquer en contexte de pandémie de COVID-19. Assurez-vous de suivre les mesures sanitaires en vigueur.

Faites-nous part des sujets liés à la mission éducative des services de garde éducatifs à l'enfance qui vous intéressent pour les prochains numéros de l'Info-Qualité en nous écrivant à l'adresse courriel suivante : bulletin.infoqualite@mfa.gouv.qc.ca.

LES GESTIONNAIRES COMME ACTEURS CLÉS DE LA QUALITÉ ÉDUCATIVE

Le programme éducatif [Accueillir la petite enfance](#) est entre autres une source d'inspiration pour l'exercice d'élaboration du programme éducatif propre au SGEE. Au-delà de cette utilisation, il est également une référence comme outil de travail au quotidien. En effet, le programme éducatif reconnu par le ministère de la Famille regorge de pistes de réflexion à revisiter régulièrement. Nous vous présentons ce document comme outil de gestion à l'intention des gestionnaires de SGEE, qui sont des acteurs clés de la qualité éducative.

Les quatre dimensions de la qualité éducative déclinées dans *Accueillir la petite enfance* mettent d'ailleurs l'accent sur la contribution des gestionnaires. Voici les aspects de la qualité éducative dont la responsabilité est partagée par les gestionnaires et le personnel éducateur, ce qui signifie une implication active dans ces sphères d'activités :

- la planification des rencontres d'équipe pour mettre l'accent sur **le processus de l'intervention éducative** et le dialogue avec le personnel éducateur au sujet des moyens qui pourraient faciliter le déploiement de ce processus;
- les solutions qu'ils déploient en réponse aux problèmes rencontrés par le personnel éducateur pour soutenir **les expériences vécues des enfants** et l'implication du personnel éducateur dans la recherche de ces solutions;
- **l'aménagement des lieux et le matériel** qu'ils mettent en place pour répondre aux besoins des enfants et leur permettre de développer leur plein potentiel;
- **le lien de confiance avec les parents** et leur sensibilisation au déploiement du programme éducatif par le personnel éducateur.

Ce sont quelques exemples que vous trouverez dans *Accueillir la petite enfance* pour comprendre l'impact de l'engagement des gestionnaires sur la qualité éducative.



Une source d'inspiration pour l'exercice d'élaboration du programme éducatif propre au SGEE

RAPPEL FORMATIONS

Le ministère de la Famille a mandaté le Cégep de Sainte-Foy afin de développer et d'assurer la prestation de formations en ligne à l'intention du personnel éducateur et des responsables d'un service de garde éducatif en milieu familial concernant le programme éducatif *Accueillir la petite enfance* et le dossier éducatif de l'enfant.

Nous vous rappelons qu'il est toujours possible de suivre ces formations gratuitement, et ce, jusqu'au 31 mars 2025.

Pour plus de détails, consultez le : <https://dfc.csfoyc.ca/index.php?id=9464>

SAVIEZ-VOUS QUE...

On trouve tout au long du document une douzaine d'encadrés intitulés « Et dans votre SGEE ? » proposant des questions pour réfléchir aux pratiques en vigueur en SGEE.

Et dans notre SGEE ?

- Le processus de l'intervention éducative est-il mis en œuvre ? Quelles situations le démontrent ? Quels sont les obstacles ? Qu'est-ce qui pourrait faciliter sa mise en œuvre systématique dans notre service de garde ?
- Quelle place accordons-nous à l'observation des enfants ? Comment nous organisons-nous pour procéder à l'observation ? Comment les données de l'observation sont-elles consignées ? À quel moment nous arrêtons-nous pour les interpréter ?
- Qu'est-ce qui démontre que nous nous servons des données issues de notre observation pour mieux intervenir auprès de chacun des enfants et des groupes d'enfants ?
- La planification est-elle basée sur une série de thèmes et d'activités prédéterminées ou tient-elle compte des champs d'intérêt, des besoins des enfants et de leurs propres initiatives ?
- La réflexion-rétroaction est-elle employée à titre d'outil d'amélioration continue de la qualité éducative ?
- En quoi les échanges au sein de l'équipe contribuent-ils à la réflexion-rétroaction sur les actions éducatives accomplies ?

Référence: MINISTÈRE DE LA FAMILLE, Accueillir la petite enfance : programme éducatif pour les services de garde du Québec (version 2019), Québec, Publications du Québec, p. 61.

DÉPLOIEMENT DU PROGRAMME AGIR TÔT et collaboration entre les services de garde éducatifs à l'enfance et le réseau de la santé et des services sociaux

Qu'est-ce que le Programme Agir tôt ?

L'objectif du Programme Agir tôt, déployé par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), est d'intervenir dès les premières années de vie de l'enfant, soit dès que des indices de difficultés dans le développement sont détectés. Cette détection précoce permet de mettre en place rapidement les interventions requises pour favoriser le développement optimal de chaque enfant ainsi que pour prévenir les conséquences à plus long terme.

Qui sont les enfants visés ?

Le Programme Agir tôt s'adresse aux enfants âgés de moins de 6 ans et à leur famille. Il vise les enfants qui sont les plus susceptibles de présenter des difficultés développementales ou des troubles de développement.

Il est composé de trois volets.

1 La surveillance

Depuis mai 2022, au moment de la vaccination à 18 mois, l'infirmière complète l'outil ABCdaire 18 mois+ pour tous les enfants dont les parents ont donné leur accord. C'est aussi à ce moment que les parents peuvent faire part, au professionnel de la santé, de leurs observations et de leurs préoccupations à l'égard du développement de leur enfant, s'il y a lieu.

2 Le dépistage

Un processus de dépistage ciblé, est déployé auprès des enfants pour lesquels un doute est soulevé, à l'aide d'une plateforme numérique regroupant des questionnaires de dépistage à remplir par le parent.

Le dépistage est offert lorsque :

- les parents expriment des préoccupations concernant le développement de leur enfant;
- des jalons de développement ne sont pas atteints par l'enfant;
- des facteurs de risque sont présents.

Exemples de références orientées vers le dépistage Agir tôt

- **Préoccupations nommées par les parents**
 - Un parent constate que son enfant ne parle pas beaucoup.
 - L'éducatrice d'un service de garde éducatif à l'enfance (SGEE) recommande au parent de consulter son centre local de services communautaires (CLSC), car l'enfant ne joue pas avec les autres à la garderie.
- **Jalons de développement non atteints**
 - Un enfant de 19 mois ne marche pas encore.
 - Un enfant de 3 ans et demi a de la difficulté à acquérir la propreté.
 - Un enfant de 4 ans et demi n'arrive pas à se faire comprendre des autres enfants et de son éducatrice.
- **Présence de facteurs de risque**
 - Un enfant est né prématurément.
 - Des antécédents familiaux de retards ou de troubles de développement sont présents.

3 L'intervention

Des services d'intervention précoce sont offerts, au besoin, aux enfants présentant des indices de difficultés de développement, en vue de favoriser le développement de leur plein potentiel. Les services d'intervention précoce ont été bonifiés dans les centres intégrés de santé et de services sociaux (CISSS) et les centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux (CIUSSS) du Québec avec le déploiement du programme Agir tôt.

Comment les parents peuvent-ils bénéficier du Programme Agir tôt ?

Si les parents ont des inquiétudes par rapport au développement de leur enfant ou qu'ils souhaitent obtenir plus d'information sur les services liés au Programme, ils doivent communiquer avec leur CLSC. Une intervenante ou un intervenant discutera avec eux de leurs préoccupations et déterminera le service approprié, le cas échéant.

Il est aussi possible qu'une personne qui côtoie l'enfant (personnel éducateur, intervenante ou intervenant d'un organisme communautaire, médecin, personnel infirmier) demande l'autorisation du parent pour le diriger vers le Programme Agir tôt lorsque des préoccupations sont soulevées quant à son développement et que les interventions éducatives ne suffisent pas.

En tout temps, le consentement du parent est requis par la personne qui souhaite orienter un enfant vers le Programme. Pour transmettre une demande, il faut communiquer avec le CLSC de son territoire.

Les SGEE qui ont des questions peuvent également communiquer avec leur CLSC.

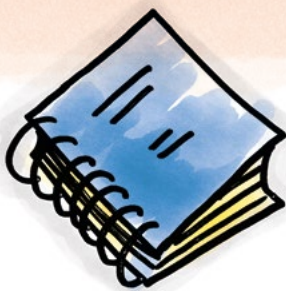


Le suivi du développement de l'enfant est l'affaire de toutes et de tous !

Le réseau de la santé et des services sociaux (RSSS) effectue le suivi du développement de l'enfant en surveillant, en dépistant et en intervenant.

Mais le suivi du développement de l'enfant est bel et bien l'affaire de toutes et de tous !

Les SGEE sont des acteurs privilégiés dans ce suivi en observant au quotidien l'enfant, en détectant de possibles vulnérabilités ou retards, en échangeant avec les parents sur les interventions les plus adaptées et en dirigeant l'enfant vers les services appropriés. À cette fin, le portrait périodique de l'enfant demeure un outil à privilégier ; n'hésitez d'ailleurs pas à utiliser la page facultative prévue au modèle de dossier éducatif proposé par le ministère de la Famille.

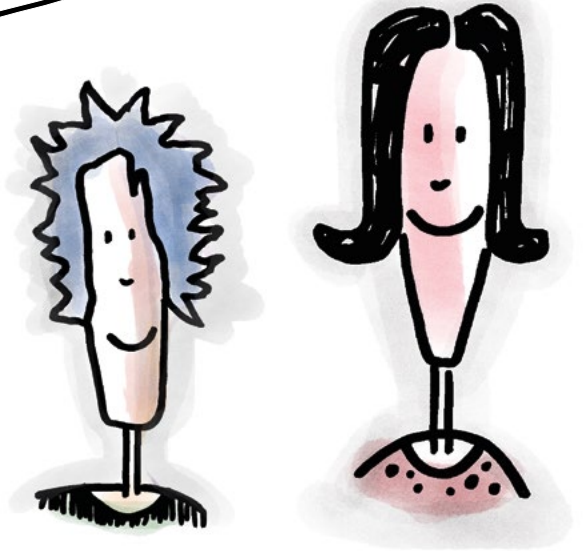
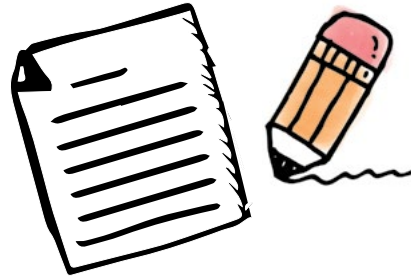


Quelles sont les collaborations souhaitées avec le RSSS ?

Lorsque des doutes sont soulevés quant au développement global de l'enfant, les SGEE sont invités à :

- Informer les parents de l'existence du Programme Agir tôt, à les y orienter, à leur donner les coordonnées requises et, au besoin, à les accompagner dans leurs démarches ;
- Partager, aux intervenants du RSSS, les documents et les informations sur les observations constatées en SGEE (dossier éducatif, outils de détection, etc.) avec le consentement des parents.

Lorsque l'enfant qui a été référé reçoit des services du RSSS, le personnel des SGEE est invité à collaborer avec les intervenantes ou intervenants, dans une perspective de complémentarité et dans le respect de l'expertise et du rôle de chacun.



Pour en savoir davantage sur le Programme Agir tôt, vous pouvez :

- vous inscrire gratuitement à l'infolettre du Programme en cliquant [ici](#).
- consulter les pages Web s'adressant :
 - aux [intervenantes et intervenants du RSSS et à leurs partenaires](#)
 - à la population et aux parents : [Programme Agir tôt | Gouvernement du Québec \(Québec.ca\)](#)
- vous procurer les affiches et dépliant : [Le programme Agir tôt – Affiche – Publications du ministère de la Santé et des Services sociaux \(gouv.qc.ca\)](#)

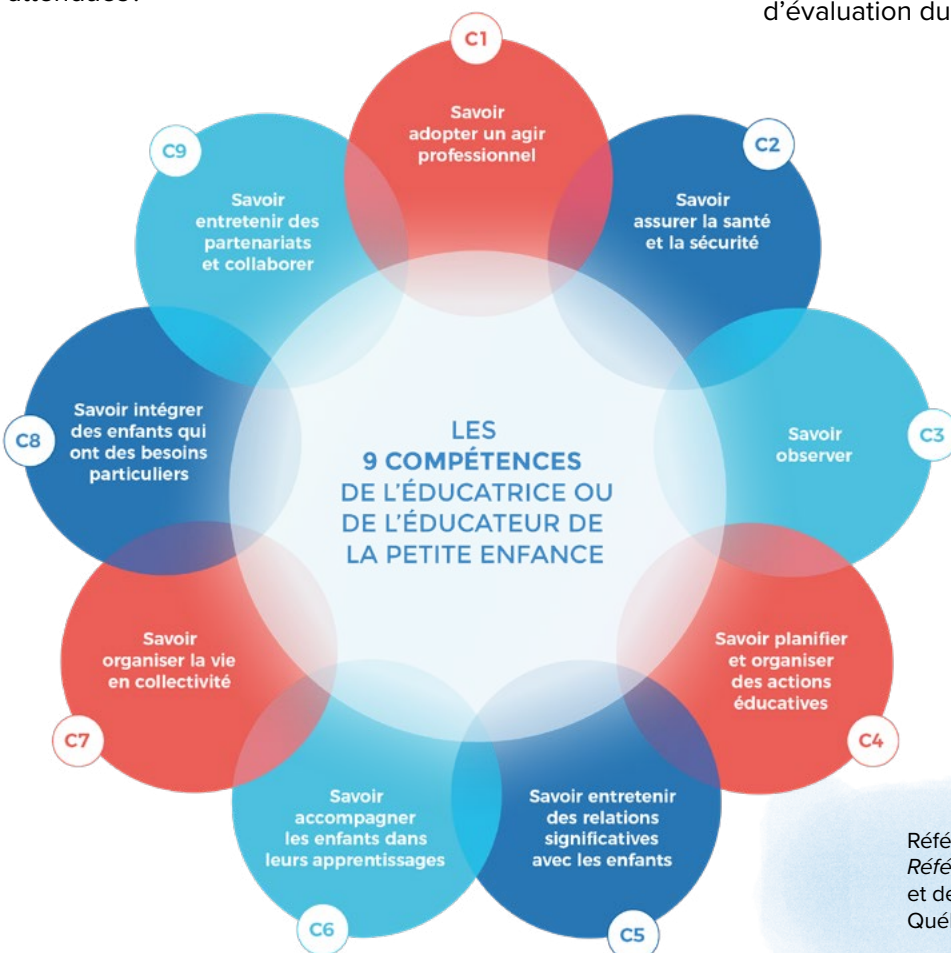
LE RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES DES ÉDUCATRICES ET DES ÉDUCATEURS DE LA PETITE ENFANCE

Un outil pour le personnel éducateur, les gestionnaires et les établissements d'enseignement

La première édition du document [Référentiel de compétences des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance](#) est parue en 2021. Il met les bases pour préciser les compétences que devrait posséder le personnel éducateur qualifié qui travaille dans un service de garde éducatif à l'enfance.

Au total, ce sont neuf compétences qui sont présentées dans ce document. Le modèle utilisé permet de bien comprendre chacune d'entre elles, les situations où elles se manifestent, les ressources à mobiliser, le lien avec les autres compétences ainsi que le niveau attendu à l'entrée en fonction. Voici un aperçu des compétences attendues :

Ce document vise essentiellement à établir les équivalences admissibles aux fins de qualification. Il peut, par ailleurs, appuyer l'élaboration des programmes de formation du personnel éducateur des établissements d'enseignement et soutenir les gestionnaires de services de garde éducatifs à l'enfance dans leurs pratiques de gestion des ressources humaines, par exemple par l'élaboration de grilles d'entrevue, l'identification des besoins en formation ainsi que par la détermination du perfectionnement à apporter. Le personnel éducateur peut également s'y référer dans une perspective d'amélioration continue. Ce document n'a pas été développé à des fins d'évaluation du personnel.



Référence : MINISTÈRE DE LA FAMILLE, *Référentiel de compétences des éducatrices et des éducateurs en petite enfance*, 2021, Québec, Publications du Québec, p. 21

MESURE D'ÉVALUATION ET D'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ ÉDUCATIVE: OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Depuis le 9 avril 2019, la première phase de la [Mesure d'évaluation et d'amélioration de la qualité éducative](#) (Mesure) a été mise en œuvre par la firme québécoise Servirplus. Elle a parcouru le Québec, au nom du Ministère, et procédé à l'évaluation de la qualité éducative des centres de la petite enfance (CPE) et des garderies (groupes d'enfants de 3 à 5 ans). Les évaluations (phase 3-5 ans) ont pris fin le 17 novembre 2022. Son contrat prendra fin en mars 2023.

Quelques rappels...

Les quatre dimensions suivantes de la qualité des processus étaient évaluées :

1. Qualité des interactions entre le personnel éducatif et les enfants ;
2. Qualité de l'aménagement des lieux ;
3. Qualité des pratiques d'observation des enfants et de planification ;
4. Qualité des interactions entre le personnel du service de garde éducatif à l'enfance (SGEE) et les parents.

L'évaluation portait aussi sur la qualité structurelle, c'est-à-dire les pratiques de gestion, l'expérience, la formation, etc. Les informations recueillies sur la qualité structurelle servaient à situer le contexte dans lequel évoluait le SGEE, au moment où l'évaluation a été effectuée ; celui-ci était décrit dans le rapport d'évaluation qui était remis au milieu de garde.

L'évaluation était réalisée à l'aide d'instruments de mesure scientifiquement reconnus dont le *CLASS* préscolaire. Elle comprenait des périodes d'observation des interactions dans les groupes ainsi que de l'aménagement des lieux, des entrevues avec le personnel éducatif et le gestionnaire ainsi qu'un questionnaire destiné aux parents.

Quelques semaines après l'évaluation, un rapport était transmis au SGEE et le suivi des résultats était fait par le Ministère. Si un ou plusieurs seuils n'étaient pas atteints, la procédure habituelle prévoyait que le SGEE élabore un plan d'action, le mette en œuvre, dresse un bilan et participe à une évaluation de suivi.

Note aux lectrices et lecteurs

Les résultats présentés dans cet article sont préliminaires et ne couvrent pas l'ensemble des SGEE ni tous les groupes d'âge des enfants.

Ils sont cumulatifs – période du 9 avril 2019 au 17 novembre 2022 – , et ils concernent la mise en œuvre de la Mesure d'évaluation et d'amélioration de la qualité éducative des centres de la petite enfance (CPE) et des garderies pour les groupes d'enfants de 3 à 5 ans.

Des données antérieures sont disponibles dans l'Info-Qualité de l'[automne 2020](#) et dans celui du [printemps 2021](#).

Légende: CPE (centres de la petite enfance), GS (garderies subventionnées), GNS (garderies non subventionnées)

Quelques résultats

Rappelons que les dimensions étaient évaluées sous plusieurs angles selon des seuils à atteindre (voir le tableau 1). Par exemple, si un SGEE n'atteignait pas tous les seuils requis pour la dimension « Qualité des interactions », mais qu'il les atteignait pour les deux autres dimensions, il devait présenter un plan d'action visant l'amélioration de ses résultats au regard de la qualité des interactions.

À noter qu'il n'y avait pas de seuil à atteindre pour la dimension des interactions avec les parents, puisqu'on ne pouvait pas obliger les parents à répondre au questionnaire.

TABLEAU 1: Seuils à atteindre

DIMENSIONS DE LA QUALITÉ ÉDUCATIVE	PAR INSTALLATION* (SUR 7)	PAR GROUPE** (SUR 7)
Qualité des interactions		
• Soutien émotionnel	4,00	3,25
• Organisation du groupe	3,00	2,25
• Soutien à l'apprentissage	2,00	1,25
Qualité de la structuration et de l'aménagement des lieux	4,38	Ne s'applique pas
Qualité des pratiques d'observation des enfants et de planification des activités	3,00	Ne s'applique pas
Qualité des interactions avec les parents	Ne s'applique pas	Ne s'applique pas

* Seuil à atteindre pour l'installation. Il s'agit de la moyenne des résultats obtenus pour les groupes évalués.

** Seuil à atteindre pour chacun des groupes évalués.

Ne s'applique pas : Il n'y a pas de seuils à atteindre.

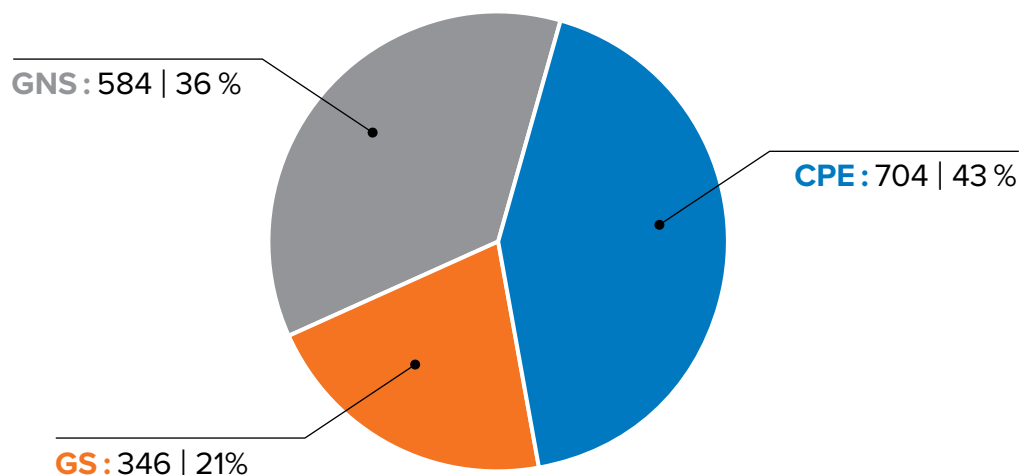
Taux global (tableau 2)

Depuis le 9 avril 2019, 1 634 CPE et garderies ont été évalués; de ce nombre, 71% ont atteint tous les seuils minimums requis. Des variations sont perçues selon le type de SGEE évalué.

TABLEAU 2: Résultats cumulatifs depuis 2019 – seuils atteints ou non – par type

TYPE	CPE ET GARDERIES QUI ONT ATTEINT TOUS LES SEUILS		CPE ET GARDERIES QUI N'ONT PAS ATTEINT TOUS LES SEUILS	
	NOMBRE	%	NOMBRE	%
CPE	625	89%	79	11%
GS	223	64%	123	36%
GNS	307	53%	277	47%
TOTAL	1 155	71%	479	29%

Nombre de CPE et de garderies évalués du 1^{er} avril 2019 au 17 novembre 2022



Résultats par dimension (tableau 3 et tableau 4)

Au-delà de l'atteinte ou non des seuils, il est intéressant de constater les résultats obtenus par dimension (sur 7). Ainsi, les résultats sont positifs concernant le *Soutien émotionnel* et l'*Organisation du groupe*, et concernant les *Lieux* et le volet *Observation*. Pour le volet *Observation*, une amélioration des résultats est perceptible depuis 2019. Elle peut être attribuable à l'encadrement lié à la mise en œuvre du [dossier éducatif de l'enfant](#).

Tous les types de SGEE font face cependant à un plus grand nombre de défis en ce qui concerne le *Soutien à l'apprentissage* et la *Planification*. Les associations nationales de SGEE et certains organismes de formation ont d'ailleurs développé des programmes d'aide et d'accompagnement destinés aux SGEE pour améliorer spécifiquement ces dimensions, notamment via le [Programme de soutien financier pour l'amélioration de la qualité des services de garde](#).

TABLEAU 3 : Résultats cumulatifs moyens (sur 7) depuis 2019, par dimension dont un ou plusieurs seuils sont à atteindre – par type

TYPE	INTERACTIONS AVEC LES ENFANTS (CLASS)			Lieux	OBSERVATION DES ENFANTS ET PLANIFICATION		
	Soutien émotionnel	Organisation du groupe	Soutien à l'apprentissage		Observation et planification	Observation	Planification
CPE	6,16	5,94	2,57	5,92	4,83	5,79	3,86
GS	5,84	5,66	2,27	5,40	4,48	5,30	3,66
GNS	5,58	5,40	2,09	5,33	4,33	5,16	3,50
TOTAL	5,86	5,67	2,31	5,55	4,55	5,42	3,67

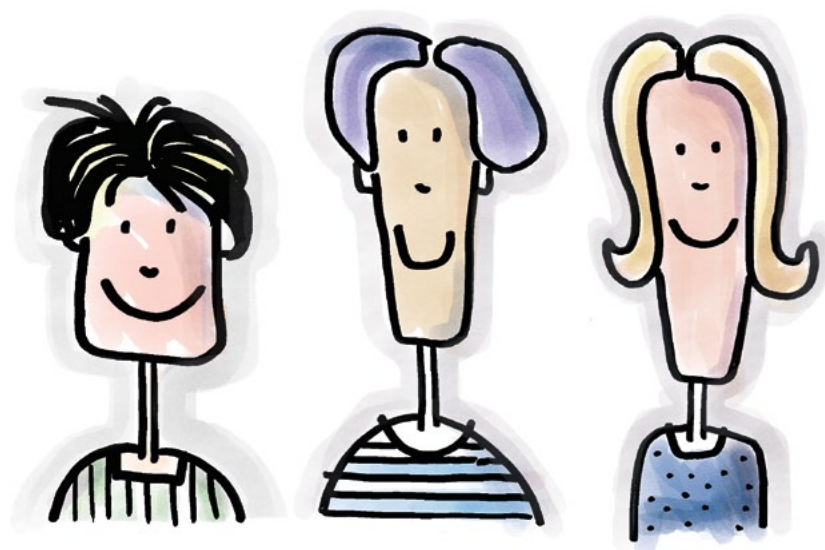
Le tableau 4 présente les résultats pour la dimension *Interactions avec les parents*. Le taux de participation des parents se situe à 27%. Il est important de rappeler que même si cette dimension ne comportait pas de seuil à atteindre, elle fait toutefois partie de la qualité éducative globale. L'avis des parents est important.

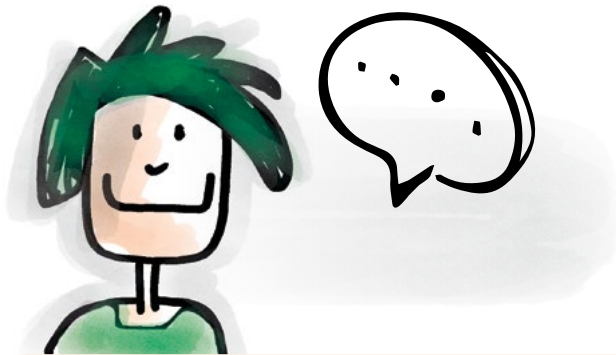
Ainsi, 44% des SGEE évalués ont reçu la rétroaction des parents. En effet, il fallait qu'au minimum 25% des parents d'enfants de 3 à 5 ans aient participé pour que le rapport d'évaluation fasse mention de leur avis.

Quant aux résultats, ils sont très positifs, et ce, pour tous les types de SGEE.

TABLEAU 4 : Résultats cumulatifs, depuis 2019, pour la dimension « Interactions avec les parents » – par type

TYPE	TAUX MOYEN DE PARTICIPATION DES PARENTS	NOMBRE ET PROPORTION DE CPE ET DE GARDERIES QUI ONT ATTEINT LE TAUX MINIMUM REQUIS DE PARTICIPATION, SOIT 25 %		RÉSULTAT MOYEN PARENTS (SUR 7)	RÉSULTAT MOYEN PERSONNEL DU SGEE (SUR 7)
		Nombre	Proportion		
CPE	27%	332	47%	5,79	5,92
GS	26%	127	37%	5,79	5,95
GNS	27%	261	45%	5,72	6,04
TOTAL	27%	720	44%	5,77	5,97





LES PROCHAINES ÉTAPES

Volet 0-5 ans en CPE et en garderies

Le Ministère a lancé, le 5 octobre 2022, un appel d'offres public (AOP) pour sélectionner une firme qui aura le mandat d'évaluer les CPE et les garderies (groupes d'enfants de 0 à 5 ans). L'entreprise Servirplus a remporté l'AOP. Les évaluations de la qualité devraient débuter en 2023. Restez à l'affût pour en savoir plus!

Volet Milieu familial et volet Premières Nations et Inuits

L'article 5.1 de la *Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance* s'applique à tous les types de SGEE. Toutefois, ceux en milieu familial et ceux des Premières Nations et des Inuits ne font pas partie de la première vague d'évaluation. Ils ne sont donc pas évalués actuellement par Servirplus, et ils ne le seront pas non plus lors du déploiement de la deuxième phase (0-5 ans).

Des travaux d'analyse se poursuivent en vue de déterminer les paramètres de la démarche qui tiendront compte de leur particularité et, dans le cas du milieu familial notamment, du rôle des bureaux coordonnateurs de la garde éducative en milieu familial.

PUBLICATION DES RÉSULTATS

Le 12 avril 2022, la *Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance* a été modifiée afin d'introduire l'obligation de publier les résultats d'évaluation des SGEE.

L'entrée en vigueur de cette modification est prévue à une date déterminée par le gouvernement, soit au moment où l'ensemble des titulaires de permis aura été évalué au moins une première fois. Restez à l'affût pour en savoir plus!

Pour obtenir des statistiques globales sur les évaluations de la qualité, veuillez consulter les éditions antérieures du [bulletin Info-Qualité](#) ou les [rapports annuels de gestion](#) du Ministère.

COVID-19: FIN DES ASSOUPPLISSEMENTS

Rappelons que, dans le contexte de la pandémie de COVID-19 à l'automne 2020, des [assouplissements temporaires avaient été annoncés](#) afin notamment d'alléger la tâche administrative des SGEE, dont la suspension temporaire de l'obligation de participer aux mesures de suivi (plan d'action, bilan et évaluation de suivi).

L'urgence sanitaire a été levée le 1^{er} juin 2022. Dans ce contexte, le Ministère a annoncé la fin des assouplissements et la reprise des mesures de suivi des résultats selon une procédure alternative temporaire qui tient compte de la date d'évaluation.

Tous les détails sont disponibles dans le [bulletin COVID-19](#) publié le 1^{er} novembre 2022.

POUR EN SAVOIR PLUS...

- [Mesure d'évaluation et d'amélioration de la qualité éducative.](#)
- [Accueillir la petite enfance](#), 2019
- Pour en savoir plus sur le CLASS, veuillez consulter [Teachstone](#) ou encore, l'organisme québécois [CASIOPE](#) qui offre notamment des formations liées à cet instrument.
- [Bulletin Info-Qualité](#)
 - Info-Qualité, automne 2017, volume 1, numéro 1/Projet pilote 2016
 - Info-Qualité, printemps 2018, volume 2, numéro 1/Plan de mise en œuvre
 - Info-Qualité, hiver 2019, volume 3, numéro 1/Démystifier la mesure
 - Info-Qualité, automne 2019, volume 3, numéro 2/Résultats préliminaires
 - Info-Qualité, automne 2020, volume 4, numéro 1/Bilan 2019-2020
 - Info-Qualité, printemps 2021, volume 5, numéro 1/Bilan 2020-2021
 - Info-Qualité, hiver 2022, volume 6, numéro 1/Rappels importants





LE JEU ACTIF ET LA PRISE DE RISQUE EN SERVICES DE GARDE: UNE QUESTION D'ÉQUILIBRE!

La prise de risque est essentielle au développement global des tout-petits. Au quotidien, comment soutenez-vous les enfants dans leur jeu actif afin qu'ils prennent des risques et surmontent des défis?

Dans votre service de garde, prenez-vous le temps d'observer chacun des enfants lorsqu'ils jouent librement?

OUI **NON**

L'accompagnement du jeu actif exige une observation soutenue de la part du personnel éducateur afin de procurer à l'enfant de nouveaux éléments, objets de jeu, matériaux ou verbalisations (comme des questionnements ou des demandes) qui lui permettent de réaliser de nouveaux apprentissages moteurs. L'intervention spontanée autour du jeu actif n'est pas synonyme de «laisser faire» ou de «simple surveillance» des enfants par le personnel éducateur, particulièrement au cours des périodes de jeu à l'extérieur. Ce type d'intervention requiert autant de préparation qu'une intervention planifiée, car vous devez réfléchir régulièrement aux besoins et aux champs d'intérêt des enfants. Vous devez également être en mesure de vous adapter aux diverses formes de jeux entrepris librement par l'enfant, avec toute la créativité qu'on lui reconnaît, afin d'éveiller et d'actualiser son potentiel. Ces moments d'observation permettent de plus un contact privilégié avec l'enfant qui voudra vous montrer ses réalisations.

Dans votre service de garde, proposez-vous des défis difficiles, mais à la portée des enfants?

OUI **NON**

Un bon moyen de maintenir la motivation de l'enfant est de lui offrir une activité qui présente un défi ou une difficulté qu'il juge pouvoir surmonter: une activité se situant dans sa zone proximale de développement ou encore dans la zone de «délicieuse incertitude».

La zone proximale de développement correspond à la distance entre le niveau de développement actuel de l'enfant et son niveau de développement potentiel. C'est la zone de difficulté permettant une réussite potentielle, mais non acquise à l'avance. Si le défi présenté à l'enfant est trop élevé par rapport à son niveau d'habileté physique, celui-ci éprouvera de l'anxiété et de l'inquiétude. Par exemple, un adulte qui déplace un ballon pour que le poupon, sur le point de commencer à ramper, ait à se déplacer pour l'agripper agit dans la zone proximale de développement du petit. Il s'agit donc d'offrir de l'aide adaptée aux capacités de l'enfant.

Dans votre service de garde, encouragez-vous les enfants à prendre des risques et à repousser leurs limites?

OUI **NON**

S'il demeure important d'avoir à l'esprit les principes de base de la sécurité dans la planification et la réalisation des activités, ces principes ne doivent pas inhiber les explorations et restreindre le plaisir des enfants. Il est nécessaire de prévoir des lieux et des activités offrant aux enfants l'occasion de prendre certains risques. Ces mesures permettront d'éviter que les enfants les plus hardis ne cherchent d'autres défis trop dangereux pour eux, mettant ainsi en péril leur propre sécurité.

C'est par des expériences qui l'amènent à grimper, à sauter, à glisser, etc., que l'enfant qui joue développera et appliquera les comportements d'autoprotection nécessaires à sa sécurité. Ces situations de jeu contribuent à développer ses habiletés de base, la maîtrise de soi, sa confiance en lui et son courage si on donne à l'enfant le temps et la possibilité de les découvrir à son propre rythme et à sa façon.

La sécurité passe aussi par des consignes claires et une planification adéquate, qui prennent en considération les capacités réelles des enfants constituant le groupe.

POUR ALLER PLUS LOIN

Le cadre de référence [Gazelle et Potiron](#) vise à favoriser le développement global des enfants de 0 à 5 ans par la saine alimentation, le jeu actif et le développement moteur à travers douze orientations. Ces orientations ont pour objectifs de permettre aux tout-petits de bouger quotidiennement à l'intérieur comme à l'extérieur, d'entreprendre des jeux où ils seront physiquement actifs et de vivre des expériences diversifiées et plaisantes respectant leur stade de développement. Elles permettent également de prévoir des repas ou des collations d'une qualité nutritive élevée, de faire découvrir aux enfants de nouveaux aliments afin d'éveiller leurs goûts et de planifier des contextes agréables de repas.

Pour plus de détails à ce sujet, visitez le [site Web du ministère de la Famille](#).

En complément au sujet abordé dans cet article, consultez le guide [À nous de jouer – Sécurité bien dosée, enfant comblé!](#), rédigé par la Table pour un mode de vie physiquement actif.



★ NOUVEAUTÉ! ★

SOUTIEN EN MATIÈRE DE TROUBLES DU LANGAGE

Une formation en prévention des difficultés du langage et de la communication, destinée au personnel éducateur en SGEE, est maintenant offerte gratuitement. Fruit d'une collaboration entre l'Institut des troubles d'apprentissage et le Ministère, les [14 capsules vidéos](#) avec fiches aide-mémoire présentent des connaissances théoriques et pratiques sur la détection et l'intervention précoces pour le développement des habiletés langagières des tout-petits. Élaborées par une orthophoniste pour soutenir l'intervention éducative en SGEE, les trois heures de contenus guident l'observation et proposent des actions à intégrer au quotidien selon vos intentions éducatives. N'hésitez pas à les faire connaître auprès de vos collègues et des parents!



Les capsules (d'une durée d'environ 14 minutes chacune) portent, par exemple, sur les façons d'aider les enfants à comprendre les consignes, à enrichir leur vocabulaire, à s'exprimer. Elles montrent également comment aider les enfants allophones à apprendre le français et comment communiquer vos observations aux parents. Bon visionnement!

INFO-QUALITÉ

Rédaction et collaboration

Sous-ministériat à la main-d'œuvre
et à la qualité du réseau

Sous-ministériat des politiques
et programmes

Sous-ministériat du développement
du réseau et des services à la clientèle

Direction des communications

Production et révision linguistique

Direction des communications

Infographie et diffusion

Ministère de la Famille

Abonnement

Pour vous abonner à l'Info-Qualité, il vous
suffit de remplir la section des bulletins
électroniques sur le site Web du Ministère :
[abonnement/infoqualité](http://abonnement/infoqualite).

Suggestions

Pour nous suggérer de nouveaux sujets,
écrivez-nous à l'adresse suivante :
bulletin.infoqualite@mfa.gouv.qc.ca.

Ce bulletin est également disponible
dans le [site Web du Ministère](#).

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2023

ISSN 2561-2891

© Gouvernement du Québec